

Résolution adoptée par la Journée syndicale du 19 juin 2019



Quelque 200 délégués du personnel de l'OGBL se sont réunis le 19 juin 2019 à l'occasion de la Journée du syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs de l'OGBL, afin de fixer le programme d'action du syndicat et d'élire sa nouvelle direction syndicale. Plus déterminés que jamais, les délégués du secteur nouvellement élus, qu'ils soient jeunes ou plus expérimentés, comptent peser de tout leur poids pour faire avancer le secteur dans la bonne direction. Parmi toutes les idées innovantes et créatives retenues par le syndicat afin d'améliorer la qualité du travail dans le secteur, il semble que l'une d'entre-elles soit désormais également partagée par la COPAS, la fédération patronale dans le secteur d'aides et de soins. Il s'agit en effet de la revendication de l'OGBL visant à instaurer une convention collective de travail (CCT) unique pour les secteurs de la santé, des soins et des services socio-éducatifs.

Le syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs de l'OGBL et ses délégués n'ont ainsi pas tardé à réagir aux propos tenus par la COPAS le 14 juin 2019 lors d'une conférence, en élaborant une résolution portant sur la revendication apparemment commune.

La COPAS ne semble réaliser qu'aujourd'hui ce que l'OGBL critique depuis longtemps, à savoir que l'existence de deux conventions collectives sectorielles distinctes avec des modalités et des conditions de travail différentes présentes dans un seul et même secteur conduit à des injustices entre des salariés réalisant pourtant le même travail. Le syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs rappelle également dans ce contexte que l'OGBL s'est toujours exprimé contre l'introduction d'une deuxième CCT dans les établissements membres de la COPAS.

L'OGBL juge néanmoins inacceptable l'approche adoptée par l'entente patronale qui, en lançant un appel à la politique pour qu'elle intervienne en la matière, tente de contrecarrer l'autonomie tarifaire. Si l'une des ententes patronales signataires de la CCT SAS, dont fait partie la COPAS, souhaite ouvrir une discussion concernant la CCT, elle devrait s'adresser en premier lieu aux autres parties signataires.

L'OGBL tient à souligner qu'il est tout simplement incontournable dans le cadre de cette discussion. Et contrairement à ce que laisse entendre le président de la COPAS, à savoir que le gouvernement devrait faire preuve de plus de fermeté envers les syndicats en cette matière,

la vraie question qui se pose ici est si la COPAS est prête à une nouvelle confrontation avec l'OGBL.

L'OGBL met en garde sur le fait qu'une harmonisation des conventions collectives de travail dans le secteur ne peut se faire que vers le haut et qu'aucune détérioration des conditions de travail ne sera acceptée.

C'est pourquoi, le syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs de l'OGBL exige l'application de la CCT FHL à l'ensemble du secteur de la santé, des soins et des services socio-éducatifs!

**Communiqué par le syndicat Santé, Services sociaux et éducatifs de l'OGBL
le 27 juin 2019**